



DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

Commission sportive

Pv du 29 novembre 2017 en vidéoconférence

Présidence : Yves Sizun

Membres présents à Brest : Laurent Abgrall, Claude Gonnin, Michel Madec, Jean Yves Le Droff, , Jean Pierre Séné.

Membres présents à Quimper : Guillaume Dem, Marc Gilles, René Inizan, Séverine Leroux-Cras

1. Forfaits :

Date Match	division	Club recevant	club visiteur	Forfait de :	Amende
15/10/2017	D3 A	Plouzané Acf 4	Manche Atlantique Es 1	Plouzané Acf 4	20,00 €
	D3 I	Ploneour Fc 3	Combrit Ste Marine Fc 2	Combrit Ste Marine Fc 2	20,00 €
	D3 K	Goulien Sp 1	Pont Croix St 1	Pont Croix St 1	20,00 €
	D4 C	Bénodet Fco 3	Hermine Concarneau	Bénodet Fco 3	- €
	D4 D	Trégouez Z. 2	Coray G. 3	Coray G. 3	- €
	D4 E	Tréogat Ms 2	Ile Tudy Us 2	Ile Tudy Us 2	- €
	D4	Mahalon-Confort Es 3	Ploneis Es 3	Ploneis Es 3	- €
	D4 G	Saint Nic Sp 2	Kerlaz Sp 2	Kerlaz Sp 2	- €
	D4 H	Pluguffan Us 3	Quimper Eafc 3	Pluguffan Us 3	- €
	D4 M	Lanhouar. - Plounevez Fc 3	Côtes des Légendes Fc 3	Côtes des Légendes Fc 3	- €
22/10/2017	Coupe du district	Saint Servais Uss 1	Plouneventer Us 1	Saint Servais Uss 1	20,00 €
	D4 C	Rosporden Fc 3	Saint Yvi As 3	Saint Yvi As 3	- €
	D4 E	Quimper Eafc 4	Quimper Portugais Us 3	Quimper Eafc 4	- €
	d4 G	Edern Sp 3	Saint Nic Sp 2	Saint Nic Sp 2	- €
	D4 I	Brest Bergot Fc 1	Lanmpaul Fc 2	Lanmpaul Fc 2	- €
01/11/2017	D4 O	Taulé Us 3	Lanmeur Plouégat 3	Lanmeur Plouégat 3	- €
	Coupe du district	Chateaulin Fc 2	Crozon Us 1	Crozon Us 1	20,00 €
29/10/2017	D3 A	Plouzané Acf 4	Brest Asc Mahor 2	Plouzané Acf 4	20,00 €
	D3 I	la Forêt Fouesnant Ca 2	Langolen Es 2	Langolen Es 2	20,00 €
	D4 E	Quimper Eafc 4	Ile Tudy Us 2	Ile Tudy Us 2	- €
	D4 E	Quimper Kermoyan 1	Loctudy As 2	Loctudy As 2	- €
	D4 H	Plozevet 4	Gourlizon Sp 4	Plozevet 4	- €
	D4 K	Langonna Far 3	Plougastel Fc 3	Plougastel Fc 3	- €
	D4 M	Tréfléz Es 1	Berven-Plouzevé 3	Berven-Plouzevé 3	- €
	D4 N	Landi Fc 4	Mespaul Us 1	Landi Fc 4	- €
	D4 O	Plouigneau Us 3	Lanmeur Plouégat 3	Lanmeur-Plouégat 3	- €
	05/11/2017	D4 C	Saint Yvi As 3	Bénodet Fco 3	Bénodet Fco 3
D4 E		Ile Tudy Us 2	Quimper Kermoyan Int 1	Ile Tudy Us 2	- €
D4 H		Penmarch Cs 5	Plozevet 4	Plozevet 4	- €
D 4 K		Brest Cavale As 4	Bohars Vga 4	Bohars Vga 4	- €
D4 M		Bodilis-Plougar Fc	côtes de Légendes Fc 3	Côtes des Légendes Fc 3	- €
D4 N		Mespaul us	Carantec-Henvic Us 3	Carantec-Henvic Us 3	- €
12/11/2017	Coupe du district	Kernevel As 1	Quimper Us 1	Kernevel As 1	20,00 €
	Coupe du district	Loctudy As 1	Penmarch Cs 2	Loctudy As 1	20,00 €
	D4 D	Landudal As 1	Leuhan As 2	Leuhan As 2	- €
	D4 D	Scaer Es 4	Coray G. 3	Coray G. 3	- €
	D4 E	Tréogat Ms 2	Loctudy As	Loctudy As 2	- €
	D 4 E	Quimper Portugais Us 3	Quimper Kermoyan 1	Quimper Portugais Us 3	- €
	D4 O	St Thégonnec Es 3	Taulé Us 3	Taulé Us 3	- €
19/11/2017	D4 C	Saint Yvi As 3	Fouesnant Us 3	Saint Yvi As 3	- €
	D4 D	Ergué Gabéric Pd 4	Coray Gl. 3	Coray G. 3	- €
	D4 E	Quimper Portugais us 3	Saint Jean Trolimon Es 2	Saint Jean Trolimon Es 2	- €
	D4 H	Plozevet 4	Pluguffan Us 3	Plozevet 4	- €
	D4 G	Kerlaz Sp 2	Edern Sp 3	Edern Sp 3	- €
	D4 K	Logonna Far 3	Brest Cavale As 3	Brest Cavale As 3	- €
	D4 M	Tréfléz Es 1	Lanhourneau Plounevez Fc 3	Lanhourneau Plounevez Fc 3	- €
26/11/2017	D4 C	La Forêt Fouesnant Ca 3	Saint Yvi As 3	Saint Yvi As 3	- €
	D4 E	Quimper kermoyan 1	Treogat Ms 2	Treogat Ms 2	- €
	D4 G	Gouezec Es 3	Plomodiern Gmh 4	Plomodiern Gmh 4	- €
	D4 H	Pluguffan Us 3	Penmarch Cs 5	Pluguffan Us 3	- €
	D4 H	Bigouden Fc 3	Plozevet 4	Plozevet 4	- €
	D4 H	Quimper Portugais Us 2	Plougastel Js 3	Plougastel Fc 3	- €
	D4 I	Brest Bergot Fc 1	Brest Lambézellec 2	Brest Lambézellec 2	- €
	D4 K	Brest Legion Saint Pierre 3	Bohars Vga 4	Bohars Vga 4	- €
	D4 M	Lanhourneau- Plounevez Fc 3	Plouneventer Es 3	Plouneventer Es 3	- €

La commission enregistre, homologue ces forfaits occasionnels et débite les clubs d'une amende de 20 euros, pour les matchs de coupe du District, conformément aux dispositions financières du district de football du Finistère, les clubs ayant établi une feuille de match ou déclaré leur forfait par l'intermédiaire de leur messagerie officielle.

- **Modification :**

Match D3 I : Ploneour Fc 3 – Combrit Ste Marine 2 du 15 octobre 2017.

C'est l'équipe Fc Ploneour 3 et non Fc Combrit 2 qui a déclaré forfait. La commission débite le club Fc Ploneour d'une amende de 20 euros et crédite le club Fc Combrit de la somme de 20 euros.

- **Forfait général :**

Suite au 4^e forfait occasionnel du 29 octobre, la commission déclare l'équipe de Plouzané Acf, dans le championnat du D3 A, forfait général et débite le club une amende de 80.00 euros diminuée des sommes déjà versées.

Email du club Us Lanmeur Plouégat-Guerrand déclarant forfait général dans le championnat de D4 O, la commission enregistre ce forfait général.

Suite au 4^e forfait occasionnel du 26 novembre, la commission déclare l'équipe de la Plozévetienne 4 dans le championnat du D4 H, forfait général.

Dans le championnat de D4, le forfait général est déclaré à la suite de 4 forfaits occasionnels conformes à l'article 9.4b des règlements de la Ligue de Bretagne.

2. Courriers clubs :

Courrier de club de l'Us Saint Evarzec demandant l'inversion des lieux des rencontres pour les matchs de D1 et D3 de la 11^e journée.

Courrier de club de l'As Ploumoguier demandant l'inversion des lieux de la rencontre de D2 de la 11^e journée.

Accord de la commission.

3. Championnat :

Match de D4 N – Landi Fc 4 – Pont Meur Guimiliau Us 2 du 01 octobre 2017 :

Par email de 26 octobre, le club Pont Meur Guimiliau signale que le match n'a pas eu lieu et demande le bénéfice du Forfait.

Une feuille de match est parvenue au district le 03 novembre.

La commission donne match gagné par forfait à l'équipe de l'Us Meur Pont Guimiliau Us 2.

Fc Landi 4 0 but - 1 point

Us Pont Meur 3 buts 3 points

Match de D4 M – Cleder Us 4 – Plouzevé AS 3 du 01 novembre 2017 :

Match non joué.

La commission donne match perdu par forfait aux deux équipes.

Us Cleder 4 0 but - 1 point

As Plouzevedé 3 0 but - 1 point

Match de D4 M – Plouneventer Es 3 – Plouzevé As 3 du 19 novembre 2017 :

Match non joué le 19 novembre.

La commission fixe la rencontre au dimanche 10 décembre 2017.

Match de D4 C – Bénodet Fco 3 – La Forêt Fouesnant Ca 3 du 19 novembre 2017 :

Feuille de match manuelle.

Après enquête, le match n'a pas eu lieu.

La commission donne match perdu par pénalité aux deux équipes pour avoir établi une feuille de match de complaisance.

❑ **Matches non joués :**

Match de D1 C : Stade Léonard Kreisker 1 – Plouvorn Ag 3 du 26 novembre.

Match de D2 D : Stade Léonard Kreisker 2 – Lanhouarneau Plounevez Fc 2 du 26 novembre.

Match de D1 F : Plogastel Js 1 – Quimper Penhars Fc 1 du 19 novembre.

Match de D2 D – Cleder Us 2 – Us Rochaise 1 du 26 novembre 2017.

Match de D3 D – Cleder Us 3 – La Vaillante de Saint Frégant 1 du 26 novembre 2017.

Match de D3 E : Stade Léonard Kreisker 3 – Guiclan Fc 3.

Match de D3 I : Quimper Italia 3 – Quimper Penhars 2 du 19 novembre.

Match de D4 O : Sainte Sève FC 3 - Plouigneau Us 3 du 26 novembre.

La commission fixe ces rencontres au dimanche 07 janvier 2017 pour les matchs de D1, D2 et D3 et dimanche 17 décembre pour le match de D4.

❑ **Feuilles de match non reçues :**

Malgré un rappel du 17 novembre les feuilles de match des rencontres suivantes ne sont pas parvenues au district :

D4	C	22-oct	Kernevel As 2 - Bénodet Fc 3	Match perdu par pénalité à As Kernevel 2
D4	E	22-oct	Loctudy As 2 - Saint Jean Trolimon Es 2	Match perdu par pénalité à As Loctudy 2
D4	I	29-oct	Brest Pl Lambézellec 2 - Ploumoguier As 2	Match perdu par pénalité à Brest Pl Lambézellec 2

4. **Litiges - réserves :**

Match de D3 F – As Scignac 2– Et Plougasnou 2 du 19 novembre 2017

Réserves du capitaine de l'équipe Et Plougasnou, intitulées ci-dessous :

Je soussigné Bizien Clément capitaine de Et Trégoroise de Plougasnou, formule des réserves pour le motif suivant : joueur suspendu Yann Fer.

Après audition de

Claude Berthou, vice président de Et Plougasnou et de Clément Bizien, capitaine de Et Plougasnou 2, l'arbitre de la rencontre et les dirigeants de l'As Scignac, dûment convoqués ne se sont pas déplacés :

La commission dit les réserves recevables dans la forme.

Le joueur Yann Fer, licence n° 2217748370, non inscrit sur la feuille de match mais présent sur le terrain a été reconnu par un joueur de l'équipe de Plougasnou. Ce joueur était suspendu d'un match ferme avec effet du 13 novembre.

Ce joueur ne pouvait pas participer à ladite rencontre, la commission donne match perdu par pénalité à l'équipe de l'As Scignac 2, débite le club de l'As Scignac d'une amende de 150 euros conformément à l'article 100.3 des règlements de la Ligue de Bretagne (Infraction dans la composition des équipes) et transmet le dossier à la commission de discipline pour suite à donner.

As Scignac 2	0 but	- 1 point
Et Plougasnou 2	3 buts	3 points

La présente décision est susceptible d'appel, en 2ème instance, devant la commission d'appel du District du Finistère, dans un délai de 07 jours conformément à l'article 94 des règlements de Ligue De Bretagne.

Match Challenge 29 – Us Pluguffan 3 – La Plozevétienne 4 du 23 septembre 2017 :

La Commission, prenant compte du PV de la Commission de Discipline du 26 octobre 2017, enregistre le résultat suivant :

Us Pluguffan 2	0but	-1 point
La Plozevétienne 3	3 buts	3 points

Match D2 F – Us Lennon 1 – Gourin Fc 2 du 5 novembre 2017 :

Participation du joueur Le Hannier Quentin du club de Gourin Fc 2 sous le coup d'une suspension. La Commission, prenant compte du PV de la Commission de Discipline du 9 novembre 2017 et prenant acte du PV de la Commission d'Appel du 24 novembre 2017, enregistre le résultat suivant :

Us Lennon 1 *3 buts 3 points*
Gourin Fc 2 *0 but - 1 point*

5- **Tirage coupes :**

- Le district propose un tour de coupe du conseil départemental et du district le dimanche 14 janvier 2018 si le comité directeur donne son accord.
Le tirage au sort en public aura lieu le mardi 19 décembre à 18 h 30 dans les 2 antennes du district : à Brest et Quimper.
- Les matchs de retard de la coupe du district ainsi que les matchs du challenge 29 auront le dimanche 07 janvier.
-

<i>Le secrétaire</i>	<i>Le président du district</i>	<i>Le président Délégué</i>	<i>Le président</i>
Guillaume DEM	Alain LE FLOCH	André Toulemont	Yves Sizun

Siège social : 241 rue du Général Paulet – 29200 BREST - tél : 02.98.47.62.47 – secretariat@foot29.fff.fr

Siège social : 241 rue du Général Paulet – 29200 BREST - tél : 02.98.47.62.47 – secretariat@foot29.fff.fr